



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CNI-PASSEPORTS : LA PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS APPELLE LES USAGERS A ANTICIPER LEURS DEMANDES

Arras, le 8 mars 2022

Le nombre de demandes de carte nationale d'identité et de passeport connaît une hausse importante depuis quelques semaines. Cette augmentation se répercute sur les délais de rendez-vous en mairies, certaines d'entre-elles proposant déjà des rendez-vous à plus de trois mois.

A l'approche des examens scolaires, concours et départs en vacances, la préfecture du Pas-de-Calais invite les usagers à anticiper leurs démarches auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil permettant d'enregistrer les demandes, répertoriées dans la liste en pièce jointe.

Par ailleurs, cette démarche étant déterritorialisée, la préfecture du Pas-de-Calais rappelle que les usagers peuvent se rendre dans n'importe quelle mairie équipée. Les personnes domiciliées près d'un département limitrophe ont également la possibilité d'effectuer cette demande dans une commune voisine de ce département.

Toutes les mairies équipées peuvent donc recevoir en urgence les usagers qui, pour des motifs valables, doivent partir dans de brefs délais.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)